



SSIAP1

AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

Référence : INCENDIE1

Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes

Public :

- Salarié de l'entreprise / personne souhaitant devenir Agent de sécurité incendie

Près-requis :

- Aptitude médicale obligatoire

Durée :

- 74 heures (examen compris)

Formations associées :

- Titre Professionnel A2SP

Descriptions du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants.

L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée aux travers d'exercices et de mises en situation tout au long de la formation et à la fin de celle-ci.

Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation et du diplôme SSIAP1 (sous réserve de réussite de l'examen

1 - LE FEU ET SES CONSÉQUENCES – 6 h

- Le Feu
- Le comportement au feu

2 – SECURITE INCENDIE – 17 h

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Évacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Éclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours.

3 – INSTALLATIONS ELECTRIQUES – 9 h

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de Sécurité Incendie

4 – ROLES ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE – 18h

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité n Ronde de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

5 – CONCRETISATION DES ACQUIS – 17h

- Visites applicatives
- Mises en situation d'intervention

6 – EVALUATION

- Épreuve écrite : QCM 30 questions (30 minutes)
- Épreuve pratique : ronde avec anomalies et sinistre (15 minutes par stagiaires)

Moyens techniques :

Salle de formation, vidéoprojecteur, ordinateur, RIA Extincteurs CO2 et eau pulvérisée, bac à feu écologique et/ou simulateurs de fumées, plateau technique, télécommande QCM.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur des méthodes participatives et adaptées à chaque type d'objectifs, associant des exercices pratiques et des apports théoriques. Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant.

Moyens d'encadrement : Formateur incendie titulaire du SSIAP3

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur.

VISEO

Z.I des Marais

76340 BLANGY-SUR-BRESLE

Tél : 02 32 97 47 00 Fax : 02 32 97 47 09

conseil@viseo-formation.fr

www.viseo-formation.fr